

GÎTES DE FRANCE

CONTRAT DE LOCATION DE GÎTE RURAL



Gîte agréé par Les Gîtes de France de la Sarthe
Réf. H 72 GO 12598

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte rural « **La Rossignolière** » dont vous trouverez la description complète sur la fiche jointe.

Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Chantal FRAISLON

LOCATAIRE

M.....
Adresse
.....
Tél. domicile :
Tél. travail :
Tél. portable :
E-mail :

PROPRIÉTAIRE

Mlle Chantal FRAISLON
Adresse : Les Groies n° 320, chemin des Lisières
Code postal : 72200 Commune : LE BAILLEUL (France)
Tél. portable : 06.66.15.28.16
E-mail : chfraislon@yahoo.fr Site : <https://giterossignoliere.fr>

DATE DU SEJOUR A LA SEMAINE

Du
..... à partir de
au : à

LOCATION DU GÎTE RURAL LA ROSSIGNOLIÈRE

- Maison de campagne d'une surface habitable de 133 m²
- RDC : Séjour, cuisine équipée, salle de bains, WC, 1 chambre
Etage : 2 chambres, coin salon, salle d'eau, WC
Terrain clos de 1000 m² : terrasse avec salon de jardin et barbecue
Parking privé
- Niveau de confort : 2 épis

PRIX DE LA LOCATION

Prix du séjour : €

Règlement possible par chèque bancaire ou chèque vacances

Sont inclus dans le prix :

- Eau
- Electricité / chauffage
- Draps

Ne sont pas inclus dans le prix :

- Le ménage : un forfait de 90 € vous sera demandé si vous n'avez pas envie de le faire avant votre départ
- Taxe de séjour : 0,55€ / nuit / personne
- Caution de 250 € (demandée à votre arrivée et restitué à votre départ déduction faite d'éventuels frais de remise en état)

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons à notre adresse avant le :

Un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second exemplaire est à conserver par le locataire)

- Un acompte de(représentant 30% du prix total de la location) à régler par chèque bancaire à l'ordre de Mlle Chantal FRAISLON.

Au-delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance.

Le solde d'un montant de est à nous régler à l'arrivée dans le gîte.

En cas de réservation tardive (moins d'un mois avant le début du séjour), la totalité du règlement sera exigé à la réservation.

Je soussigné déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant sur ce document de deux pages.

A

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Signature du propriétaire

FRAISLON CHANTAL

Signature du locataire

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »